

Baisse des dépenses de compensation 2015

80% de l'objectif atteints en 4 mois



La charge de compensation du gaz butane s'est élevée à plus de 3,1 milliards de DH, celle du sucre à 870 millions.

À fin avril, le gouvernement a déjà économisé plus de 8 milliards de DH sur les charges de compensation, atteignant ainsi 80% de son objectif de réduction des dépenses de subvention en 2015, fixé à 10 milliards de DH.

À fin avril, le gouvernement a économisé 8 milliards de DH sur les charges de compensation. Ainsi, en quatre mois uniquement, il a atteint 80% de son objectif de réduction des dépenses de subvention de la Caisse de compensation fixé à 10 milliards de DH cette année passant à 23 milliards, contre 33 milliards en 2014. Et déjà à fin avril dernier, ces dépenses ont baissé à 4,067 milliards de DH, contre 12,082 milliards un an plus tôt, soit une chute de plus 66%, selon les statistiques publiées par la Caisse. Cette baisse est le résultat notamment de la suppression totale de la subvention accordée aux produits pétroliers.

En effet, la facture de compensation pour les 4 premiers mois de l'année 2015 représente les dépenses de subvention du gaz butane et du sucre. Ainsi, à périmètre égal (c'est-à-dire, en comptant uniquement la facture de subvention du gaz butane et du sucre), la charge de Compensation a baissé d'environ 34% (comparé aux 6,204 milliards de DH à fin avril 2014). Par produit, la charge

de compensation de janvier à avril 2015 relative au gaz butane s'est élevée à 3,109 milliards de DH (sans compter les frais de transport), enregistrant une diminution de 44% comparativement à la même période de 2014. Cette baisse est due notamment au recul des prix de subvention unitaires de 45%, en raison de la diminution des cours sur les marchés internationaux.

Concernant la charge relative au transport de gaz butane, elle est restée stable à fin avril par rapport à la même période de 2014, à 88 millions de dirhams. Pour ce qui est de la compensation du sucre consommé et importé, elle a atteint 870 millions de DH à fin avril 2015. La facture du sucre consommé (854 millions) affiche une baisse par rapport à fin avril 2014 (1,09 milliard de DH). Enfin, concernant les arriérés de la Caisse de compensation, ils ont atteint plus de 2,05 milliards de DH à fin mai. Ils sont essentiellement représentés par les créances dues aux opérateurs du gaz butane avec une part de 79% et celles du sucre avec une part de 21%. Comparées à la même période de l'année dernière, ces créances sont en baisse de 55%.

Rappelons qu'à fin mars 2015, la Caisse avait apuré la totalité des arriérés se rapportant aux produits pétroliers. ■

Moncef Ben Hayoun

À fin avril 2015, ces dépenses ont baissé à 4,067 milliards de DH, contre 12,082 milliards un an plus tôt.